

## Séminaire *Penser avec Freud*

Année 2021-2022

### Chap. V - Matériel et sources du rêve

Dominique Scarfone

Au chapitre V, Freud commence par rappeler qu'il peut considérer comme acquises dans la littérature trois caractéristiques de la mémoire du rêve, telle qu'elle nous apparaît dans le *contenu manifeste*:

1. le rêve donne la préférence aux impressions des derniers jours;
2. le rêve *fait un choix* selon d'autres principes que ceux de la mémoire vigil, en se souvenant de ce qui est accessoire et a été négligé;
3. le rêve a à sa disposition les toutes premières impressions d'enfance.

Puis il introduit quelques amendements, en commençant par le fait que, selon sa propre expérience tirée de nombreux rêves, on trouve dans chacun d'eux un rattachement au jour écoulé avant d'être allé dormir. C'est, dit-il, souvent le premier chemin qui s'ouvre devant nous quand on veut interpréter le rêve. Suivent plusieurs exemples qui lui font déclarer:

“j'opterais plutôt pour un privilège exclusif accordé au dernier jour précédent le rêve (le jour du rêve). Chaque fois que j'ai pensé qu'une impression d'il y a deux ou trois jours avait été la source du rêve, je pus néanmoins me convaincre, après une enquête plus précise, que cette impression avait été remémorée le jour précédent – que donc un reproduction décelable s'était intercale, le jour précédent, entre le jour de l'événement et le moment du rêve...” (p. 202).

Freud ne veut pas en faire une question centrale, mais il reste que l'attention qu'il porte à cette idée ne semble pas secondaire. On pourrait même dire que ce qu'il dégage là fait partie de l'architecture de sa conception du rêve, non parce que les éléments du jour précédent seraient en eux-mêmes essentiels (il dit bien que ce sont des impressions accessoires, en soi banales) mais, dirions-nous, parce qu'il y va du cours temporel de la vie psychique dont le rêve est une émanation.

Il se dégage de ces remarques l'image d'une fluctuation incessante dans la psyché, de sorte qu'un événement comme le rêve, pour trouver une forme d'expression, ne peut s'accrocher qu'à des éléments faisant encore partie de la configuration psychique du moment, dans la mesure où c'est ce qui rend la présentation accessible à la conscience (Freud, au chapitre suivant, parlera de l'exigence de présentabilité). On pourrait alors imaginer un série de vagues ou de cycles psychiques, série dotée d'une certaine période (peut-être de 24 heures) et dont le réveil au matin marque la fin. Les rêves qui nous restent au terme de cette phase sont comme

des survivants du cycle qui se clôt; ils surnagent, pour ainsi dire, et agissent comme des traits d'union avec le nouveau cycle qui s'amorce.

Nous avons souligné au chapitre précédent que les rêves qui ainsi surnagent et "nous poursuivent" sont peut-être à considérer comme n'ayant pas aussi bien réussi que d'autres à assurer leur fonction d'accomplissement de souhait et qui donc exigent une attention supplémentaire. Exigence qui, si le contenu n'est pas trop important, pourra s'épuiser avec la survenue de nouveaux événements, de nouveaux problèmes à traiter dans la journée. Si par contre les problèmes qui servaient d'amorce aux rêves de la nuit précédente n'ont pas trouvé là une issue satisfaisante, il est à parier (et l'expérience clinique nous le montre souvent) qu'ils se représenteront parmi les rêves de la nuit suivante. Un argument assez fort en faveur de cette idée nous semble être fourni par les rêves post-traumatiques, qui se répètent sans cesse, pratiquement à l'identique, et qui donc semblent condamnés à revenir constamment parce que l'élaboration psychique qui aurait pu en dépenser la charge n'a pas pu, pour diverses raisons, se faire.

Retenons pour le moment la *dimension temporelle* des processus menant à la formation du rêve; temporalité dont on verra tout de suite qu'elle est une excellente porte d'entrée pour l'analyse d'un rêve, comme le montre notamment le rêve de la monographie botanique.

Ce rêve est plusieurs fois mentionné, avec plus ou moins de détails selon le cas, dans *L'interprétation du rêve*: en premier lieu dans la liste de rêves démontrant un lien avec un événement du jour précédent (p. 201), puis dans l'analyse plus poussée que Freud en fait (p. 205 et suivantes), ensuite à la page 228 dans le même chapitre, et à nouveau au chapitre suivant, (p. 324-327, p.349, p. 517). C'est dire l'importance que Freud semble lui accorder. À ce sujet, je ne peux que renvoyer au travail de Didier Anzieu, *L'auto-analyse de Freud*<sup>1</sup>, dans son chapitre 4, où il examine ce rêve dans le détail en citant aussi d'autres auteurs qui s'y sont intéressés.

Le rêve de la monographie est intéressant à plusieurs points de vue, et comme Anzieu le démontre, il nous ouvre des chemins vers la vie psychique de Freud, notamment par le recouplement qu'il est possible de faire avec le souvenir-couverture rapporté dans le texte de 1899 portant ce titre et dont j'ai fait mention la fois précédente. De plus, et sans surprise, l'ami Fliess est encore concerné.

Mais je ne souhaite pas que nous fassions une *n*-ième analyse de Freud-l'homme. Je propose plutôt de nous en tenir à l'intention de Freud de nous montrer que les rêves se rattachent à plus d'une source:

- A- Le récent et l'indifférent.
- B- L'enfantile;
- C- Les sources somatiques;
- D- Pour finir, il parlera de "rêves typiques".

---

<sup>1</sup> Le livre est accessible par chapitres séparés sur Cairn.info.

## A- Le récent et l'indifférent.

Nous venons d'en parler, mais il vaut la peine d'insister sur ce point étant donné la tendance à s'en tenir au contenu manifeste dans les compte-rendus faits par les analystes des rêves de patients.

Il faut donc se rendre compte du fait que tout ce que nous avons vu jusqu'ici, notamment dans ce qui justifie que Freud considère le rêve comme accomplissement de souhait de même qu'à propos de la déformation, que nous ne saurions nous fier au contenu manifeste<sup>2</sup>, sous peine de voir la méthode freudienne d'analyse s'effacer au profit d'une approche de sens commun.

On ne saurait non plus négliger le parallèle entre l'usage de restes relativement indifférents pour la construction du rêve manifeste et "l'accrochage" du transfert à un détail parfois minime de la personne de l'analyste. Le déplacement observable dans le rêve se retrouve donc aussi dans le développement du transfert où quelque chose de l'analyste est l'équivalent d'un reste diurne entrant dans la composition du rêve. Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une simple note technique. La valeur que l'on accorde à cette idée me semble traduire la conception, le cours et les possibilités de la psychanalyse dans son ensemble.

La pensée de Freud n'est certes pas exempte d'ambiguïtés, de repentirs, voire de contradictions; il reste qu'elle est un ensemble relativement cohérent, reposant sur certains postulats de base sans lesquels il n'y a pas de théorie qui tienne; pas de théorie, mais pas de pratique analytique non plus, puisque la méthode analytique est inséparable de ces postulats, au nombre desquels celui que Freud formulera à la toute fin de *L'interprétation du rêve*: que l'essentiel du psychique est inconscient; qu'il existe une réalité psychique qui est toute différente de la réalité matérielle. Nous en reparlerons mieux le moment venu, mais en attendant, il vaut la peine de souligner, par exemple, que cette réalité psychique n'est pas le rêve manifeste. La bizarrerie de celui-ci n'est que *l'indice* qu'il existe une autre plan de réalité incompatible avec la réalité matérielle. Indice résultant des effets des processus primaires et de la déformation-censure dont Freud nous a entretenus au chapitre précédent.

L'attention portée à déterminer le rôle de ces sources récentes et indifférentes dans la constitution du rêve n'est donc pas elle-même secondaire. Il y va de la cohérence théorique de l'ouvrage que nous tenons en main présentement.

## B- L'infantile comme source du rêve

Je crois qu'il faut porter une attention particulière au fait que "l'infantile comme source du rêve" a au moins deux sens:

- 1- l'apport de scènes venant de l'enfance *au contenu manifeste* (cf. les deux premières pages, 226 et 227, de cette section);

---

<sup>2</sup> Sauf peut-être dans le cas des rêves répétitifs des névroses post-traumatiques graves où le contenu répété en rêve correspond grossso modo aux scènes traumatisantes vécues.

2- des scènes remontant à l'enfance et *retrouvées*, ou *reconstruites* par le travail de l'association libre à propos du rêve (contenu latent).

Au sujet de ce deuxième cas, Freud écrit quelque chose d'important que je cite in extenso:

“En règle générale, la scène infantile n'est à vrai dire représentée dans le contenu de rêve manifeste que par une allusion et doit obligatoirement être développée à partir du rêve par l'interprétation. La communication de tels exemples ne peut pas avoir une très grande force probante parce que ces expériences vécues de l'enfance manquent le plus souvent de tout autre garant ; quand elles se situent à un âge précoce, elles ne sont plus reconnues par le souvenir. Le droit même d'inférer à partir des rêves de telles expériences vécues de l'enfance découle dans le travail psychanalytique de toute une série de facteurs qui, par leur action conjointe, apparaissent suffisamment fiables. Arrachées à leur contexte aux fins de l'interprétation du rêve, ces références aux expériences vécues de l'enfance ne feront peut-être guère impression, surtout que je ne communique même pas tout le matériel sur lequel s'appuie l'interprétation.” (p. 236)

J'ai dit plus haut que je ne souhaitais pas faire une *n*-ième analyse de l'individu nommé Freud qui a eu l'amabilité de nous communiquer ses propres rêves, mais je ne peux pas éviter ici de proposer que nous nous attardions aux pages 229-234 où il revient sur le rêve de l'oncle à barbe jaune pour y ajouter d'autres associations qui parlent de son ambition, de son humiliation par procuration, de son désir de revanche et son identification à Hannibal dans son rapport à Rome, etc.

Je propose cette lecture attentive non pour essayer de trouver la “bonne” interprétation, mais pour tenter de mieux comprendre le rôle que Freud attribue aux scènes d'enfance. Il faut bien en effet constater que “l'infantile” qui figure dans le titre de cette section a un sens plus général que celui que nous lui donnons souvent de nos jours, soit: “sexuel infantile”.

Bien entendu, même en ne considérant l'infantile que comme “se rapportant à l'enfance”, on pourra y déceler le sexuel infantile. Mais justement, et peut-être sans que Freud le pense ainsi, on notera alors que le sexuel infantile n'est pas à situer temporellement *dans* l'enfance, que sa temporalité est autre.

Je crois qu'ici, il nous faut prendre le temps de discuter cet aspect. On peut en effet poser que la “source infantile” du rêve (au sens du sexuel infantile) aura sans doute besoin de se servir de *scènes* d'enfance, mais sans que celles-ci soient nécessairement à considérer, à la rigueur, plus importantes que les sources récentes et “indifférentes” qui servent au rêve manifeste. On a vu de toute façon que même des images remontant à l'enfance ou au jeune âge peuvent elles aussi contribuer au contenu manifeste du rêve.

L'approche freudienne du rêve est donc plus spécifique qu'il n'y paraît: l'analyse du rêve ne viserait pas à retrouver ces sources infantiles pour elles-mêmes. Cette retrouvaille a cependant une fonction importante: elle nous révèle les modalités de l'élaboration du rêve selon la temporalité en après-coup. C'est dans le va et vient entre les déclencheurs de la veille

et les scènes anciennes (d'ailleurs provenant de divers âges), que se dévoileront peu à peu des thèmes permettant de dégager le ou les souhaits que le rêve cherche à satisfaire.

Cela, Freud l'écrira beaucoup plus tard, dans une note de bas de page ajoutée en 1925 à la fin du chapitre VI, et que nous avons tout avantage à discuter ensemble:

“Il m'est arrivé autrefois de trouver extraordinairement difficile d'habituer les lecteurs à faire la différence entre le contenu de rêve manifeste et les pensées de rêve latentes. Sans cesse on puisait des arguments et des objections dans le rêve non interprété, tel que le souvenir l'a conservé, et on ne voulait pas entendre ce qu'exige l'interprétation du rêve. Maintenant que les analystes sont du moins accoutumés à mettre à la place du rêve manifeste son sens trouvé par l'interprétation, beaucoup d'entre eux se rendent coupables d'une autre confusion à laquelle ils tiennent tout aussi obstinément. Ils cherchent l'essence du rêve dans ce contenu latent, et ainsi ne veulent pas voir la différence entre les pensées de rêve latentes et le travail de rêve. Le rêve n'est au fond rien d'autre qu'une forme particulière de notre penser, forme qui est rendue possible par les conditions de l'état de sommeil. C'est le travail de rêve qui produit cette forme et il est, lui seul, ce qu'il y a d'essentiel dans le rêve, ce qui explique sa particularité. Je dis cela pour donner sa juste valeur à la tendance prospective du rêve si mal famée. Le fait que le rêve s'occupe de chercher à résoudre les tâches incombant à notre vie d'âme n'est pas plus remarquable que le fait que notre vie de veille consciente s'en occupe tout autant, et cela se borne à ajouter que ce travail peut aussi avoir lieu dans le préconscient, ceux qui d'ailleurs nous est déjà connu” (p. 557-558, note 2).

### C- Sources somatiques du rêve

Dans cette section, Freud se donne tout d'abord comme tâche de critiquer les théories d'auteurs influents, tels que Wundt, qui voudraient réduire le rêve à une simple illusion provoquée par une interprétation faussée de stimuli sensoriels du fait que l'appareil psychique est en état de sommeil.

L'argumentation de Freud est donc, en quelque sorte, polémique afin d'établir l'importance des processus proprement psychiques qui répondent au fait que quand tous les facteurs somatiques ont été considérés, « il reste encore quelque chose de plus qui nécessite une explication. » (p. 258.) Notons au passage combien cette attitude face aux connaissances et aux théories régnantes est typiquement freudienne. Freud lui-même signalera la chose dans ses *Leçons d'introduction à la psychanalyse* de 1915-17, où il écrit ceci :

« Il n'arrive du reste pas si souvent que la psychanalyse conteste quelque chose qui est affirmé par ailleurs; en règle générale, elle ne fait qu'ajointre quelque chose de nouveau, et il arrive à l'occasion que ce qui a été ainsi négligé jusqu'ici et vient s'ajouter maintenant comme du nouveau soit précisément l'essentiel. »  
(O.C. Vol. XIV, p. 40)

Cette remarque est, je crois, à garder à portée de main lorsqu'il est demandé de comparer les positions psychanalytiques à celles d'autres disciplines. On pense ainsi, par exemple, au rapport entre psychanalyse et théorie de l'attachement ou entre psychanalyse et neuro-sciences : il n'est aucunement question pour nous de contester la théorie de l'attachement ou les observations et conceptualisations neuro-scientifiques. Il s'agit plutôt de montrer qu'à leurs connaissances les mieux établies la psychanalyse vient parfois y « adjoindre quelque chose de nouveau » qui fait toute la différence. La psychanalyse se situe pour ainsi dire toujours dans un rapport « transversal » ou « oblique » par rapport aux autres savoirs; c'est ce qu'on peut appeler sa « position *méta* ».

Ordinairement invoquées dans la littérature pré-freudienne au détriment des sources psychiques, les sources somatiques sont reconnues par Freud comme y jouant un rôle. Il s'agit pour lui, après d'autres mais avec des arguments nouveaux, de critiquer « non point tant l'exactitude que l'exhaustivité du stimulus somatique » (p. 259).

Va pour les stimuli somatiques, semble dire Freud, mais le problème est celui des innombrables de possibilités pour l'esprit endormi de donner une forme onirique à ces stimuli... Or la doctrine des tenants de cette explication qui se voudrait exhaustive (tels Wundt et Strümpell)

« est incapable d'indiquer un quelconque motif réglant la relation entre le stimulus externe et la représentation de rêve choisie pour son interprétation [psychique], donc d'expliquer le “choix singulier” [des images de rêve]. » (p. 261).

Nous n'entrerons pas dans l'argumentation de Freud face à ceux qui proposent que le rêve n'est finalement qu'une production erratique de l'âme endormie. Nous noterons que des conceptions de ce genre sont loin d'être disparues, bien au contraire.

L'attitude de Freud consistera

« ...à trouver où placer, à l'intérieur de notre doctrine du rêve, les faits sur lesquels s'appuie la doctrine usuelle des stimuli somatiques du rêve » (p. 266.)

Freud rappelle qu'un premier pas a été fait lorsqu'il a posé, au début du présent chapitre, que le travail du rêve

« est soumis à la contrainte d'élaborer en une unité toutes les incitations au rêve simultanément présentes [...] Le rêve apparaît donc comme une réaction à tout ce qui est présent simultanément comme actuel dans la psyché qui dort. » (p. 266-67).

Je ne peux manquer de souligner « tout ce qui est *présent* simultanément comme *actuel* ». Cela parce que nous avons là une façon supplémentaire de considérer le rapport stimuli somatiques-production onirique, en termes de temps. Si nous considérons le rapport plus large entre l'actuel et ce qui est proprement psychique, on remarquera la conjonction « présent » et « actuel », ce qui souligne une *dimension*

*temporelle particulière.* Freud ne se contente pas de dire « ce qui est présent »; on peut donc penser que « présent comme actuel » dit bien que ce « présent » ne désigne pas le présent au sens courant. Or, si nous nous centrons sur cette dimension de temps de ce qui est « présent comme actuel », on est alors en droit de mettre sur le même plan aussi bien les stimuli somatiques que les restes diurnes quelconques ou encore les scènes remontant à un passé lointain : ce sont tous des éléments qui peuvent se présenter en même temps « comme actuels » et qui, *par leur caractère d'actualité*, peuvent tous perturber le sommeil. Freud écrit en effet :

« Pour autant que nous ayons donc jusqu'à présent analysé le matériel du rêve, nous l'avons reconnu comme étant une collection de restes psychiques, de traces mnésiques, auxquels (à cause de la préférence donnée au matériel récent et au matériel infantile) il nous a fallu attribuer un caractère d'actualité à ce jour psychologiquement indéterminable. Or nous ne sommes guère embarrassés pour prédire ce qui va arriver *si s'ajoute à ces actualités mnésiques, pendant l'état de sommeil, un nouveau matériel de sensations.* Ces excitations acquièrent à leur tour une importance pour le rêve, *du fait qu'elles sont actuelles* ; elles s'unissent aux autres actualités psychique afin de fournir le matériel pour la formation du rêve. Les stimuli pendant le sommeil sont, pour le dire autrement, élaborés en un accomplissement de souhait, dont d'autres constituants sont les restes du jour psychique que nous connaissons. » (p. 267, italiques ajoutés par moi.)

Mais Freud aussitôt d'ajouter :

« Cette union ne s'effectue pas forcément. » (*Ibid.*)

La convergence de tous ces facteurs peut donc échouer. C'est que *l'actualité* a comme effet d'attirer *l'attention*. Or Freud, peu avant le passage cité, venait justement d'invoquer la pensée d'un physiologiste du nom de Burdach qui notait que les stimuli sensoriels sont en tout temps présents durant le sommeil, mais que pour la plupart d'entre eux la psyché manifeste un *manque d'intérêt* (p. 262) et ne leur accorde donc pas d'attention. La question devient alors de savoir si certains de ces stimuli prennent une importance telle qu'il devient impossible à la psyché, même endormie, de les ignorer (pensons ici à la soif déjà donnée en exemple par Freud, ou à d'autres besoins impérieux). La psyché tente alors d'en faire un rêve, mais celui-ci finit par s'avérer insuffisant. Cela donne d'ailleurs lieu à une manifestation évidente de la compulsion de répétition, notable ici sous la forme de ce que Jean-Claude Rolland appelle « compulsion de représentation » : la production onirique échoue à effectuer la conversion psychique du stimulus, la tente à nouveau, échoue à nouveau... etc. La chose n'avait pas échappé à Marcel Proust :

« Quand nous dormons et qu'une rage de dents n'est encore perçue par nous que comme une jeune fille que nous nous efforçons deux cents fois de suite de tirer de l'eau ou que comme un vers de Molière que nous nous répétons sans

arrêter, c'est un grand soulagement de nous réveiller et que notre intelligence puisse débarrasser l'idée de rage de dents, de tout déguisement héroïque ou cadencé. » (*Du côté de chez Swann*, Livre de poche, p. 67).

On notera dans ce bref extrait comment le travail du rêve cherche des solutions au problème de la douleur du côté de la représentation, et que s'y glissent même certains ponts verbaux (p.ex. s'agissant d'une rage de dents, difficile d'ignorer le voisinage phonétique Molière/molaire). Mais, comme Proust a bien vu, le rêve échoue à la fin à accomplir le souhait sans doute le plus fort et le plus pressant : que la douleur cesse. On retrouve ici la distinction que faisait Laplanche dans le passage cité dans un texte précédent, entre *l'hallucination de la satisfaction* et *la satisfaction par l'hallucination*, mais c'est pour réaliser que ni l'une ni l'autre ne réussit dans ce cas. D'une part, comme dans tout rêve, l'hallucination de la satisfaction n'est pas en mesure de changer l'état réel des choses : il ne suffit pas de rêver pour que la rage de dents cesse. Mais dans le cas présent, la satisfaction *par* l'hallucination est aussi vouée à échouer : la transformation métonymique (p.ex. Molière/molaire) est sans doute, comme on dit, « un bel effort », mais la représentation onirique obtenue n'apporte *aucune* satisfaction, pas même symbolique. La disjonction entre les scènes convoquées par la psyché et la douleur *actuelle* est telle que cette dernière n'est ni atténuée ni recouverte par la satisfaction qu'aurait pu, dans d'autres circonstances, procurer la scène hallucinée elle-même. La répétition sans arrêt du même vers de Molière témoigne de l'effort psychique têtu mais stérile; effort qui, notons-le, n'est pas différent de certaines manœuvres que l'on peut tenter à l'état de veille, pour nous distraire d'une douleur. Comme on sait, on peut, éveillés, réciter des vers ou entonner des chants tyroliens, et cela peut aider pendant un moment, mais la douleur persistera parce qu'elle est une chose *actuelle* insuffisamment traduisible en contenu proprement psychique. Que nous soyons endormis ou éveillés, vient un moment où le sujet est incapable de s'en distraire et où la psyché doit tourner toute son attention vers ce qui l'accable, d'où le réveil du dormeur; réveil qui l'expose à la même tâche que le veilleur : trouver une autre solution, bien concrète celle-là, au problème concret.

On retrouve aussi l'idée que les rêves qui ne nous réveillent pas, mais dont nous nous souvenons au matin, sont peut-être à mi-chemin entre les rêves répétitifs comme ceux de Proust et les rêves parfaitement réussis dont nous ne gardons aucun souvenir.

Reste que, toujours en p. 267, Freud indique ce qui suit :

« Là où l'union s'effectue [c'est-à-dire l'union entre les restes récents, infantiles et somatiques-Note de DS], on a justement réussi à trouver pour le contenu de rêve un matériel de représentation qui constitue une représentance pour les deux sortes de sources du rêve, tant somatiques que psychiques »

Notons combien dans cette description Freud nous présente le rêve comme une sorte de bricolage, d'assemblage ressemblant à un menu « retour du marché », comme on dit en cuisine, ou encore, semblable à la manière don Roch Plante – alias Réjean Duchar-

me – s'y prenait pour produire ses « trophoux », ces sculptures fabriquées à partir de pièces hétéroclites trouvées en se promenant dans les ruelles de Montréal. Le bricolage du rêve manifeste ne traduit donc rien d'essentiel en termes de contenu; son utilité est de « trouver [...] un matériel de représentation » et ce matériel de représentation est donc amassé *au gré de l'occasion qui se présente*. L'important est que sa forme soit telle qu'il puiss « constitue[r] une représentance » pour les différentes sources du rêve, psychiques et somatiques. Psychiques : restes diurnes et sources infantiles; somatiques : les stimuli corporels du moment.

Notons au passage la distinction faite par Freud entre « représentation » et « représentance » : la représentation étant l'idée ou l'image servant à... la représentance. Ce dernier terme, on ne le dira pas assez, signifie *le fait de représenter*, mais cette fois au sens où ce mot nous sert en politique dans la démocratie représentative. C'est votre député qui, une fois élu, vous *représente* au parlement; il n'est pas une représentation (idée ou image), mais le *délégué* de ses électeurs, peu importe son apparence, les traits de son visage, le son de sa voix – c'est-à-dire peu importe l'image qu'il offre. De même, dans son texte de 1915 sur Pulsion et destins de pulsions, Freud propose que la représentation et l'affect assurent la *représentance psychique* de la pulsion. Dans le cas du rêve, on peut facilement ranger les stimuli somatiques, ou mieux: les éprouvés corporels qu'ils entraînent, du côté des affects. Et nous voyons alors le rêve présenter « en miniature » toutes les composantes du fonctionnement psychique dans son ensemble. La production du rêve est bien un procédé analogue à la production de la pensée à l'état de veille, sauf que dans des conditions très différentes. La comparaison entre les deux nous permet de dégager les points centraux qui leur sont communs : souhait, pulsion, représentance, représentation, affect, auxquels on peut ajouter déformation, censure, refoulement etc.

### *Conflit entre divers souhaits*

Quand on se demande ce que le moi vient faire dans la production du rêve, il faut constamment se rappeler que ce moi est avant tout motivé par *le souhait de dormir*. Ce désir entre donc automatiquement en conflit avec tout autre désir ou stimulus qui viendrait perturber le sommeil. Que ce soit un problème resté en suspens avant d'aller au lit, un souhait infantile qui surgit, un stimulus corporel qui se présente inopinément: tout cela menace la satisfaction de ce besoin de base, ce pour quoi on s'est couché: dormir. Aussi, Freud écrit-il:

« Le souhait de dormir – sur lequel s'est réglé le moi conscient et qui, à côté de la censure de rêve (et de “l’élaboration secondaire” qui sera mentionnée plus tard) constitue la contribution de ce moi au rêver – doit donc à chaque fois être pris en compte comme motif de la formation du rêve, et chaque rêve réussi est un accomplissement de ce souhait” (p. 273).

On voit ainsi Freud appliquer son théorème de base (“Le rêve est accomplissement souhait”) d’une manière plus complexe qu’il n’y paraît: en effet, le pluriel “accomplissement de *souhaits*” serait plus approprié, et comme ces souhaits multiples sont d’emblée contradictoires par rapport au souhait de base du moi qui est celui de dormir, on comprend d’autant mieux que surgisse cet autre “théorème”: le rêve est une formation de compromis.

Faisant retour au problème des stimuli externes, Freud note ceci:

« l’interprétation correcte de ces stimuli, dont l’âme qui dort est fort bien capable, requerrait un intérêt actif, posant l’exigence de mettre fin au sommeil; c’est pourquoi, de toutes les interprétations possibles, seules sont admises celles qui sont compatibles avec la censure du souhait de dormir, exercée avec absolutisme.” (p. 273-274.)

Noter la notion de compatibilité, et donc de compromis; mais noter aussi “la censure du souhait de dormir”. Elle suggère qu’avant toute notion “morale” du mot censure, on voit apparaître ici une raison très prosaïque: la censure que le moi exerce peut d’abord consister en une *inhibition* de tout ce qui pourrait contrarier son sommeil. Je ne choisis pas ce mot au hasard: dès le *Projet* de 1895, Freud avait établi que « si donc un moi existe, il ne peut *qu’inhiber* les processus psychiques primaires »<sup>3</sup>. C’est sur la base de cet effet premier de la présence du moi que se constitueront ensuite des motifs supplémentaires, selon la temporalité en après-coup; par exemple, en appliquant aux sources infantiles, en elles-mêmes a-morales, des critères plus tardifs, contemporains du moment où est fabriqué le rêve, comme c’est le cas à propos des souvenirs, tel que le pose Freud en conclusion au texte “Des souvenirs-couverture”.

La fonction inhibitrice est donc assurée, à la base, *par la seule existence du moi* et non par quelque intention subjective. Il s’agit là d’une variante de la “sélection naturelle” de type darwinien, le mot “naturelle” ne voulant dire rien d’autre qu’il s’agit de processus impersonnels, automatiques parce que ce sont des intérêts objectifs d’une partie de la psyché (le moi cohérent) contre ceux d’une autre partie (les souhaits infantiles, p.ex.) Voilà une autre façon d’éviter le fameux piège de l’*homoncule* quand vient le temps de se demander « qui ou quoi » décide des opérations qui aboutissent à un rêve. Les souhaits infantiles sont censurés avant tout parce que leur survenue au cours du sommeil à la faveur de l’activation onirique pourrait imposer une trop grande *demande d’attention*, et donc le réveil; la “censure” n’étant rien de plus, au fond, qu’une manière de ne pas avoir à prêter attention.

Une fois de plus, voyons la correspondance entre ce qui se produit dans le processus de rêve et ce que Freud décrit plus généralement. Ainsi, le refoulement est parfois décrit par Freud comme un simple détournement de l’attention; il le compare aussi au fait de détourner le nez de quelque source d’odeur désagréable. Dans le rêve, quelque

---

<sup>3</sup> Freud (1895) Projet, in *Lettres à Wilhelm Fliess, 1887-1904*, Paris, PUF, 2006, p. 632.

chose est désagréable tout abord parce qu'elle *n'agrée pas* au souhait de dormir du moi. Le jugement qui apparaît dans un second temps comme condamnation morale n'est pas absent, mais le moi inhibe et censure pour justement ne pas avoir à exercer ce jugement qui, pour être pleinement assumé, nécessiterait... le réveil. Or comment Freud définira-t-il parfois le refoulement? Comme « un moyen terme entre fuite et jugement de condamnation »<sup>4</sup>. Cette expression de « moyen terme » nous dit bien qu'il ne s'agit pas d'un jugement (ou d'une fuite) au plein sens du terme. Ce qui est d'autant plus vrai dans le rêve, où la fuite est hors de question, mais le plein jugement n'est pas possible non plus puisque comme nous le verrons plus tard (Chap. VI), le rêve « ne pense ni ne calcule, ne juge absolument pas, mais se borne à ceci: donner une autre forme » (p. 558).

Ce caractère impersonnel des processus oniriques devrait être constamment gardé présent. Comme pour d'autres choses, il serait plus exact de dire "Il a été rêvé que...", plutôt que "J'ai rêvé que..."; mais, une fois de plus, on ne saurait exiger une telle rigueur théorique dans l'expression quotidienne. Cependant, il est bon, en tant qu'analystes, de rester en contact avec cette conception, ce qui aura des conséquences pratiques très directes sur le "maniement" de l'interprétation du rêve.

Dans la suite du chapitre Freud discute des diverses combinaisons possibles entre souhaits infantiles et sensations actuelles; une sorte de jeu d'alliances où la sensation somatique d'oppression respiratoire, par exemple, peut servir fort opportunément à représenter le déplaisir qui reviendrait à la présence du souhait refoulé etc.

#### *Les rêves typiques*

Le chapitre se conclut sur cette section en abordant la question des rêves "que presque tout un chacun a rêvé de la même façon et dont nous admettons habituellement qu'ils ont aussi chez chacun la même signification." (p. 280) Ces rêves semblent donc faire exception à la règle générale selon laquelle "nous ne sommes pas en mesure d'interpréter le rêve d'un autre" à moins celui-ci nous communique ses pensées incidentes et donc nous ouvre la voie vers "les pensées inconscientes qui se trouvent derrière le contenu [manifeste] du rêve" (*ibid.*)

Les rêves de ce type semblent embarrasser Freud, du moins dans un premier temps, puisqu'ils semblent contredire les idées que la méthode développée jusqu'ici a permis de mettre de l'avant. Ici, apparemment, les associations du rêveur ne serviraient de rien... Et je dois dire que l'attitude de Freud face à ces rêves m'étonne parce que dans le fond, il n'y a rien dans ces rêves qui me semble contredire les lois générales dégagées jusqu'ici.

En effet, tous les exemples que Freud donne illustrent soit que le rêve correspond à des expériences typiques auxquelles chacun fut réellement exposé (ex. nudité enfantine, rivalité fraternelle), soit qu'il y a moyen, par les associations du rêveur, de comprendre que la situation typique sert à masquer les motifs particuliers (rêve d'examen) où ne

---

<sup>4</sup> Freud (1915), « Le refoulement », *OCP*, vol. XIII, p. 191.

manque pas de jouer l'effet de l'après-coup. Autrement dit, les rêves ont beau être typiques, le moment et les circonstances de leur survenue restent strictement personnelles et se prêtent au travail d'analyse.

Ce qu'on peut établir plus généralement est que ces rêves traduisent l'appartenance du rêveur à un vaste ensemble culturel où certains éléments d'expérience sont pratiquement universels. Aussi, sera-t-on moins étonnés de constater que c'est dans cette section sur les rêves typiques que Freud introduit sa théorie du complexe d'Œdipe comme élément commun à toute une section de l'humanité, dont on retrouve l'écho quelque peu déformé dans la célèbre pièce *Hamlet* de Shakespeare. Autrement dit, il faut se souvenir que ce qu'il y a de "typique" dans ces rêves, ce sont les "moyens de présentation", c'est-à-dire les images et situations qui servent à former le contenu manifeste. Ces images et situations ne peuvent venir que du contexte social et culturel propre à une société donnée, et on ne s'étonnera donc pas que ces rêves se ressemblent peu importe qui les a faits. Reste qu'ils ne nous épargnent pas de la tâche de les analyser en nous demandant pourquoi ce rêve-là à ce moment particulier et de quels après-coups il sont le produit. La temporalité, une fois de plus, se propose comme la dimension la plus susceptible de nous ouvrir des pistes.

